

ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LA PROMOTION DE LA LIGNE FERROVIAIRE
CAEN-SAINT-LO-RENNES (ADPCR)

Hôtel de Ville – BP 330
50010 SAINT-LO CEDEX

Monsieur Jean-Yves LEDRIAN
Président du Conseil Régional
de BRETAGNE
283, avenue du Général Patton - CS 21 101
35711 Rennes Cedex

Affaire suivie par Monsieur Gérard LAHELLEC

Saint-Lô, le 3 février 2011

OBJET : Ligne routière TER RENNES-LE MONT-SAINT-MICHEL

Monsieur le Président,

La ligne routière TER Bretagne RENNES-LE MONT-SAINT-MICHEL assure les correspondances à RENNES avec les TGV de et vers PARIS.

Elle connaît un succès qui s'accroît chaque année. En 2009, elle a transporté 71 500 voyageurs.

Cette liaison a été mise en place pour pallier l'insuffisance de la desserte ferroviaire et dans l'attente de son amélioration.

4 allers et retours sont effectués du lundi au samedi et 3,5 les dimanches et fêtes. Les seuls arrêts intermédiaires sont Beauvoir et La Caserne.

Les autocars passent près de la gare de PONTORSON sans la desservir et les voyageurs potentiels ne comprennent pas de les voir passer sans pouvoir y accéder.

L'ADPCR demande donc à la Région BRETAGNE de marquer l'arrêt à la gare de PONTORSON. Ceci complèterait avantageusement :

- la desserte ferroviaire CAEN-RENNES qui ne comporte que 39 liaisons par semaine,
- la desserte routière Illenoo ligne n° 4 RENNES-PONTORSON.

Toutefois, afin de ne pas nuire à la liaison MANEO ligne 6 PONTORSON-LE MONT, il ne devrait pas être vendu de billets à bord de ces autocars à Pontorson vers Le Mont et vice-versa.

Voilà une proposition qui n'a aucune incidence financière mais qui pourrait rendre un service appréciable aux habitants du Sud-Manche.

Avec mes remerciements pour l'action que vous pourrez mener dans ce domaine, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Yves COLAS

Président de l'ADPCR